



RAPPORT MUNICIPAL

Au Conseil communal de et à Chavornay

LM/sw-10.03.03

Chavornay, le 30 janvier 2023

Postulat de M. Kelvin Bruggmann
--

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La Municipalité répond comme suit au postulat déposé par M. Kelvin Bruggmann avec le soutien du Groupe Chavornay Ensemble.

« Chavornay à l'abri des îlots de chaleur »

Monsieur le Président, Madame la Syndique, Madame et Messieurs de la Municipalité, chers et chères collègues du Conseil.

Préambule

*L'été que nous avons vécu et qui s'est récemment terminé nous a rendus toutes et tous attentifs et ce plus que jamais au réchauffement climatique dont nous avons souffert et enduré avec plus ou moins de succès jusqu'ici.
Comment rendre la vie de Chavornay plus agréable dans la perspective de températures plus élevées en été ? De nombreux fronts et de nombreuses réflexions sont en train de- et seront menés ces prochaines années.*

Partant de ce constat et pour participer aux réflexions communes, je fais usage de mon droit d'initiative par le dépôt d'un postulat, conformément à l'art. 31, al. 1, let. a de la loi sur les communes du 28 février 1956. Ce postulat vise à rendre notre Commune plus propice à la vie avec des surfaces moins minéralisées, plus vertes et plus « respirables ». Un point fort de notre Commune se trouve dans l'accessibilité à l'eau qu'elle met à disposition au moyen de ses nombreuses fontaines publiques.

Objet

Ce postulat demande à la Municipalité :

- d'étudier l'opportunité d'améliorer la végétalisation de notre village, mais aussi la réduction des espaces minéralisés (p. ex. goudronnés) sur les espaces communaux.*
- d'étudier dans quelle mesure un encouragement des propriétaires (part. d'immeubles) à végétaliser leurs cours, parkings, places de jeu (privées ou publiques) et autres surfaces de type goudronnées pourrait être bénéfique au bien commun,*
- de s'intéresser au bien-être des enfants dans les cours d'écoles de l'Etablissement scolaire Chavornay et environs (EPSCE), notamment lors de pics de chaleur,*
- d'envisager d'autres mesures pertinentes visant à réduire le nombre et l'importance des îlots de chaleur par exemple en réalisant un travail afin d'avoir une vue d'ensemble des points chauds de notre commune.*

Il a en effet, été montré que la nature, la verdure, les végétaux en général, sont une sorte de « climatisation naturelle » et évitent à des surfaces foncées (qui – par nature – absorbent plus d'énergie thermique solaire) de s'échauffer plus que de raison.

J'ai pu constater que les dernières constructions à Chavornay détruisaient un nombre considérable d'arbres et de champs ou pâtures pour laisser derrière des immeubles, de larges surfaces goudronnées et éventuellement un banc de gazon avec peut-être un petit arbre posé ici ou là. C'est clairement insuffisant au vu de la perspective future.

Conclusion

Pour les raisons évoquées, je demande aux membres du Conseil de bien vouloir accepter ma proposition de demander à la Municipalité de traiter les points mentionnés ci-dessus et que celle-ci nous en fasse un retour dans un délai raisonnable.

A toutes et tous, je transmets, Monsieur le Président, Madame la Syndique, Madame et Messieurs les Municipaux, chères et chers collègues du Conseil, mes meilleures salutations.

Introduction

Ce postulat a été accepté par 27 voix avec 20 avis contraires et 4 abstentions.

Dans son programme de législature 2021/2026, la Municipalité a présenté ses objectifs en commençant par mettre en avant les mesures écologiques, notamment en matière d'espaces verts.

La lutte contre les îlots de chaleur est devenue un enjeu phare et s'avère être une nécessité si nous voulons offrir aux générations futures un habitat durable et de qualité. La Municipalité entend œuvrer afin d'améliorer continuellement la qualité de vie et préserver les milieux naturels. Suite notamment à l'épisode caniculaire de cet été et en prévision de ceux à venir, la végétalisation apparaît comme une réelle solution pour faire face aux changements climatiques.

Les bienfaits ne se limitent pas à la population puisqu'une végétalisation dense et de qualité offre à la biodiversité des refuges et permet à la faune et à la flore de se développer.

Mesures prises et projets

Dans ce contexte, afin de limiter les effets du réchauffement climatique dans la commune, la Municipalité applique une stratégie permettant de rendre le territoire plus résilient en le végétalisant systématiquement lors de réalisations communales telles que :

- Végétalisation de la route de Corcelles dans le cadre de son réaménagement.
- Végétalisation de la toiture plate de la salle de Sport 1 dans le cadre de travaux de rénovation.
- Création d'une zone piétonne à la rue de la Cité avec des bacs à fleurs.
- Renaturation du ruisseau de Mivellaz.
- Renaturation de la rivière du Nozon.
- Renaturation de la rivière du Talent.
- Lors des analyses des dossiers d'enquêtes pour des nouvelles constructions, il est systématiquement demandé aux propriétaires privés de favoriser l'élimination des eaux pluviales par infiltration dans le sol en posant des pavés filtrants en lieu et place de bitume.
- Réflexion sur la plantation d'arbres aux abords des bâtiments scolaires tout en tenant compte des nuisances que les zones vertes génèrent en terme de salissures dans les locaux.
- Réflexion sur l'arborisation des trottoirs tout en tenant compte d'une part du respect des normes de circulation en vigueur et d'autre part des services techniques et canalisations passant dans le sous-sol communal.

Afin de continuer à œuvrer pour que chacune et chacun puisse se sentir bien dans son environnement, la Municipalité de Chavornay entend continuer à augmenter la part végétale dans le quotidien communal. Dans le cadre de l'élaboration des plans de quartiers ou des plans partiels d'affectation qui auront un impact important pour les générations à venir, la Municipalité impose systématiquement de l'arborisation.

Conclusion

Au vu des informations rassemblées ci-dessus, la Municipalité considère avoir répondu au postulat de M. Kelvin Bruggmann.

Approuvée par la Municipalité dans sa séance du 30 janvier 2023.

La Syndique  Le Secrétaire 



The official stamp of the Municipality of Chavornay is circular. It features a central shield with a crown on top. Inside the shield, the words 'LIBERTÉ' and 'PATRIE' are visible. The outer ring of the stamp contains the text 'MUNICIPALITÉ DE CHAVORNAY' at the top and 'CHAVORNAY' at the bottom, separated by two small stars.